

Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Timbres
caoutchouc

IMPRIMERIE
J. Pillet
MARTIGNY

Etiquettes
volantes

Carnets à souche
Factures, etc.

Imprimerie
J. PILLET
Martigny

Prix d'abonnement annuel

BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.—

Catégorie I :	MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes :	Fr. 6.80
»	II : VENDREDI seulement » » » 2 » »	5.—
»	III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents	» 5.—
»	IV : VENDREDI seulement » » »	» 2.50

Les abonnés des catégories I et II sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. **1000.—** en cas de décès, Fr. **1000.—** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.—** en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléphone 61.052. Chèques postaux II c 52.

Tarif des annonces du mardi : le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

LE PROBLÈME DU VIN

Le Département fédéral de l'économie publique a mis au point le projet assurant l'écoulement futur des récoltes de vin indigène, après avoir pu trouver avec les divers groupes intéressés un terrain d'entente sur les points principaux. La solution du problème consiste à prélever sur les vins importés une taxe dont le produit sera utilisé en faveur de la production viticole indigène.

Dans les années de forte récolte, le marché des vins sera soutenu par le produit de ces taxes qui servira également à accorder, le cas échéant, des avances aux producteurs. Pour surveiller constamment l'évolution du marché et pour servir d'instance consultative au Département de l'économie publique, on prévoit la création d'une commission paritaire dans laquelle seront représentés tous les milieux intéressés à l'économie viticole.

Nos importations de vin

Le rapport annuel de la Fédération suisse des négociants en vin contient des renseignements intéressants sur nos importations de vin au cours de ces dernières années. En 1935, elles se sont élevées à 800,369 hectolitres, pour une valeur d'environ 26 millions, contre 1,13 million d'hectolitres et 39,2 millions en 1934. On enregistre donc, d'une année à l'autre, une diminution de 274,000 hl. Comparée aux importations de 1933, la diminution atteint 506,000 hectolitres. Au cours de ce siècle, l'importation de vin étranger est tombée à un niveau qui n'avait jamais été aussi bas, — si l'on en excepte 1916, où les importations atteignirent 850,000 hl., et 1906 (630,000 hectolitres). Ce dernier chiffre ne saurait toutefois entrer en ligne de compte, car les importations de l'année 1905 avaient dépassé 2 millions d'hectolitres, en prévision d'une augmentation imminente des droits de douane.

La diminution générale des importations vient s'ajouter une profonde modification des expéditions des différents pays. En 1935, l'Espagne a continué à être notre principal fournisseur (377,800 hl.) bien que son contingent ait été inférieur de 77,000 hl. à celui de l'année précédente. L'Italie, qui avait vu ses importations de vin à destination de la Suisse diminuer de 120,000 hl. en 1934, a enregistré une nouvelle diminution de 134,000 hl. Seules la France et l'Algérie ont pu augmenter quelque peu leur contingent. Quant aux importations de vin hongrois, elles continuent à diminuer dans des proportions considérables ; l'année dernière, elles n'ont atteint que 17,000 hl.

Sur les 26 millions que nous avons envoyés à l'étranger pour des importations de vin, 10,37 millions sont allés en Italie, 7,7 millions en Espagne, 5,7 millions en France, 541,600 fr. en Algérie, 459,100 francs en Hongrie, etc.

Le nouveau chef d'Etat-major de l'Armée suisse

Le Conseil fédéral a nommé chef de l'Etat-major général M. le colonel divisionnaire Jakob Labhart, chef d'arme des troupes légères, en remplacement du colonel commandant de corps Roost, décédé. Le nouveau chef d'Etat-major entrera en fonctions le 15 août. On sait qu'il fut nommé suppléant du chef de l'Etat-major général pendant la maladie du colonel commandant de corps Roost.

Le colonel divisionnaire Labhart est né en 1881 à Steckborn (Thurgovie).

Concours « Gaba »

La Gaba S. A., Bâle, a organisé entre quelques artistes suisses un concours pour obtenir une affiche pour les tablettes Gaba. Les prix suivants ont été décernés : 1er prix, P. Gauchat, Zurich ; 2me, M. Peikert, Zoug ; 3me, H. Tomamichel, Zurich ; 4me, F. Bühler, Bâle.

Cinq prix de consolation ont été distribués à : O. Baumberger, Zurich, M. Sulzbachner, Bâle, P. Birkhäuser, Bâle, Numa Rick, Bâle et W. Bischof, Zurich.

Les journalistes italiens pourront revenir à Genève

Après s'être assuré que, tout en réservant la décision qui le concerne, le Secrétariat de la S. d. N. n'a pas d'objection à ce que cette affaire soit réglée par les autorités fédérales, le Conseil fédéral a décidé de ne plus faire obstacle au retour en Suisse des journalistes italiens dont ils agitent.

Deux nouvelles victoires à l'étranger de la machine à écrire Hermès

1) à Paris : Le championnat national de vitesse, organisé le 30 mai 1935 par l'Association Professionnelle des Dactylographes français, a été gagné sur une machine Hermès-4, par Mme Hélène, avec 28645 frappes, soit net 27135 frappes ou 75,3 mots par minute.

La 2me, Mlle Trimaille, qui utilisait une machine Japy, a réalisé 73,7 mots par minute ; les autres candidates n'ont pas atteint le minimum imposé de 70 mots.

2) à Lyon : Pendant les concours qui ont eu lieu à l'occasion de la Foire Internationale de Lyon, pour le challenge « Carbel », épreuve de vitesse d'une demi-heure, Mme Matté, sur Hermès-4, s'est classée première.

L'Hermès a déjà remporté le championnat français en 1933 et en 1934 et, l'année passée, a conquis définitivement la coupe « Amor » (épreuve de vitesse et de perfection du travail).

Avec les Horticulteurs valaisans à Monthey

L'assemblée d'été de la Société cantonale d'Horticulture

Journée fort intéressante que celle de dimanche à Monthey avec nos horticulteurs qui y ont tenu leur assemblée générale d'été.

Nos braves jardiniers qui savent si bien cultiver les légumes et les fleurs savent aussi prouver que dans leur corporation on cultive encore la bonne camaraderie.

Leurs assemblées, en effet, embaumées du parfum des fleurs, ne sont que charme et plaisir.

C'est dans la grande et superbe salle de l'Hôtel du Cerf, un établissement du meilleur goût, que se déroule la séance administrative.

Sous la présidence compétente de M. Alfred Goy, chef horticulteur du domaine de la Maison de Santé de Malévoz, l'assemblée liquide un important ordre du jour. Les débats, si ce terme peut encore être appliqué ici, ressentent la conversation familiale où chacun apporte bien gentiment son point de vue, toujours correctement bien entendu, mais cela sans fard ni apparat ; c'est la vraie et gentille simplicité et tout cela n'en est que plus charmant. On sent la parfaite communauté d'esprit dans l'auditoire : c'est la concorde et c'est tout ce qu'il faut.

Après avoir excusé l'absence de M. le conseiller d'Etat Troillet empêché et remplacé par M. Neury, chef de la Station cantonale d'Arboriculture, M. Goy, président, salue en termes cordiaux la présence de M. Jules Desfayes, président de l'Association agricole du Valais, de M. Maxit, vice-président de la Municipalité de Monthey, de M. de Lavallaz, président de la commune de Collombey, de la Presse, représentée par M. Franc, rédacteur de la « Feuille d'Avis du District de Monthey » et le rédacteur du « Rhône ».

Le protocole de l'assemblée du 1er mars 1936, à Sion, lu par M. Neury, secrétaire, est adopté avec remerciements à l'adresse de l'auteur. On admet deux nouveaux membres dans la Société et l'on procède à l'examen des

Apports sur le bureau

La tradition veut que chaque assemblée de la Société cantonale d'Horticulture soit agrémentée par un apport de produits tirés des cultures des sociétaires. Le jury appelé à juger des apports est composé de MM. Nestor Gaillard (Saxon), Wuest (Sion), et Chappuis (Sierre). Il attribue les points suivants :

1. Domaine de Malévoz (par M. A. Goy, chef horticulteur) : lot superbe de légumes : concombres, choux rouges, salades, cornichons, etc., **9 points**
2. Domaine de la Sarvaz (par M. Hermann Gaillard, directeur) : plusieurs variétés de pommes hâtives dont les premières ont déjà été cueillies le 15 juillet, **8 points**
- 2 bis. Domaine de la Sarvaz (par M. H. Gaillard) superbes choux-fleurs du domaine, **8 points**
3. Donnet Charles, horticulteur, Monthey : légumes : poireaux, aubergines, tomates, **5 points**
4. Robert Fischer, jardinier, Saxon : fruits : abricots Luizet et pommes, **3 points**

Etat des cultures dans le canton

On entend, ensuite, divers sociétaires parler de l'état des cultures dans les régions qui les concernent. C'est ainsi que M. Veuthey, caissier de la Société, parle de la région de Saxon, où, comme l'on sait, la culture de l'abricot a vraiment été déplorable, puisqu'elle fut même de beaucoup infé-

rieure aux pronostics. La récolte totale du canton n'a pas atteint, cette année, 300.000 kilos. Inutile de dire que la récolte en poires est également quasi nulle et pour la pomme, elle est encore irrégulière et peu importante. Les poiriers et les pommiers ont beaucoup coulé et il faut attribuer cela au gel.

Quant à la fraise, elle a trompé en bien : on peut classer l'année 1936 dans le rang des années de fortes récoltes de ce fruit.

M. Veuthey parle également de la culture intense du chou-fleur qui a été lancée cette année dans sa région, à la Sarvaz, notamment, où des expériences de lutte contre le gel ont été entreprises, ainsi qu'à Saillon. M. Hubert Roduit, de cette commune, a procédé à des expériences qui ont été tout à fait concluantes.

M. Hermann Gaillard, président de Charrat et directeur du domaine de la Sarvaz, fait à son tour un intéressant exposé sur la question du gel et souligne l'importance qu'il y a à lutter contre ce fléau.

Qu'on en juge : A cause du gel, au lieu d'avoir, cette année, 2 millions de kgs d'abricots on n'en a pas récolté plus de 250.000, c'est-à-dire à peu près le dixième d'une production normale !..

Ceci donne une idée du mal que le gel a commis sur ce fruit sans compter que la récolte de poires a également été presque anéantie et celle de la pomme réduite dans de considérables proportions. C'est dire la perte énorme qui en est résultée pour le canton. Or, le moyen de lutte par le chauffage a partout donné des résultats concluants.

M. Gaillard estime que nous devons abandonner la lutte au moyen de fumées, ce système s'étant révélé inopérant. Par contre, le président de Charrat préconise l'adoption des chaufferettes au mazout ainsi que cela s'est fait à Châteauneuf, à la Sarvaz et par M. Hubert Roduit à Saillon. Puisque les résultats sont nettement probants, il n'y a plus lieu de regretter la dépense pour l'achat des chaufferettes. D'après M. Gaillard, il en faudrait environ de 75 à 150 par hectare, selon le genre de cultures à protéger. Sans vouloir critiquer la chaufferette américaine, M. Gaillard estime toutefois que cette chaufferette, à cause de sa cheminée, donne une chaleur trop en hauteur. M. Gaillard préconiserait plutôt la chaufferette anglaise qui ne consomme qu'un litre et demi à l'heure.

D'autre part, les chaufferettes anglaises revendraient meilleur marché que les américaines, c'est-à-dire à 4 fr. 70 la pièce. Si l'on pouvait grouper une commande de 15.000 chaufferettes, M. Gaillard déclare qu'il y aurait de la chance d'obtenir un prix inférieur, peut-être de 10 à 20 ct. par pièce.

On sait que les essais entrepris se poursuivent et on attend avec impatience les résultats des essais qui vont encore être faits à Châteauneuf. La commission cantonale pour la lutte contre le gel fera aussi en son temps son rapport à ce sujet.

M. Gaillard a confiance que dans un avenir rapproché on pourra enfin lutter efficacement contre le fléau du gel ; il souhaite ardemment converger tous les efforts dans ce sens, ceci dans l'intérêt supérieur et général du canton.

M. Neury, à son tour, donne ses impressions sur les cultures maraîchères du Valais en général et rappelle que depuis 1932 la fraise n'avait pas atteint une récolte aussi abondante. Par les prix qui ont été payés, ce fruit, somme toute, a apporté satisfaction aux producteurs. Il en est de même pour

Semaine Suisse 1936

Depuis que Guillaume Tell a délivré le peuple de son pays du joug de la tyrannie, son arbalète est devenue le symbole de l'affranchissement. La Semaine Suisse accompli, elle aussi, une œuvre libératrice.

Pendant de longues années, un actif échange de marchandises avec l'étranger nous a assuré le bien-être et la prospérité, mais la crise mondiale a entravé dangereusement ce trafic et engendré la surproduction et le chômage dans le pays.

C'est ici que la Semaine Suisse intervient pour desserrer les chaînes qui étreignent notre économie. Son but est d'attirer l'attention du peuple suisse sur nos produits de qualité et d'en stimuler la vente. Elle fait appel à notre solidarité. Donner la préférence aux marchandises suisses, c'est encourager la production et procurer du travail à nos concitoyens. Les circonstances difficiles de l'heure présente imposent plus que jamais ce devoir.

« Honorez le travail du pays », tel est l'appel de la Semaine Suisse. Y répondre est le devoir patriotique de tout citoyen.

R. MINGER

Président de la Confédération

l'asperge qui, malgré le gel, s'est révélée régulière et a trompé en bien.

Pour le chou-fleur, M. Neury espère que les essais entrepris cette année ne pourront qu'encourager nos producteurs à s'adonner à cette culture car la récolte de ce légume paraît se présenter sous de favorables auspices.

M. Jules Desfayes, président de l'Association agricole du Valais, est également écouté avec un vif intérêt. En voyant entreprendre cette culture à Saxon dans de vastes proportions, M. Desfayes s'était demandé — non sans raison — si l'entreprise n'était pas téméraire à cause peut-être des difficultés d'écoulement.

Or, tout de suite, le président de l'Association agricole du Valais rassure son auditoire. Il annonce qu'il a tenu précisément à conférer avec M. Muller, directeur des Coopératives de consommation à Bâle, dont les avis et les compétences ne peuvent être mis en doute.

— Si vous avez un million de choux-fleurs à nous vendre, je les prends tous, a répondu M. Muller.

Aussi, cette réponse rassurante ne peut-elle qu'engager M. Desfayes à recommander à nos horticulteurs de ne pas craindre de se lancer dans la culture de ce légume qui sera ainsi appelé à apporter un chiffre intéressant à notre économie cantonale.

Il resterait toutefois à savoir si le prix payé serait suffisamment rémunérateur : c'est là l'essentiel.

Sur ces entrefaites, M. Goy, président, est heureux de saluer l'arrivée de M. le Dr Wuilloud, président d'honneur de la Société cantonale d'Horticulture et M. Filiettaz, président de la Section vaudoise d'Horticulture de Montreux-Plaine du Rhône.

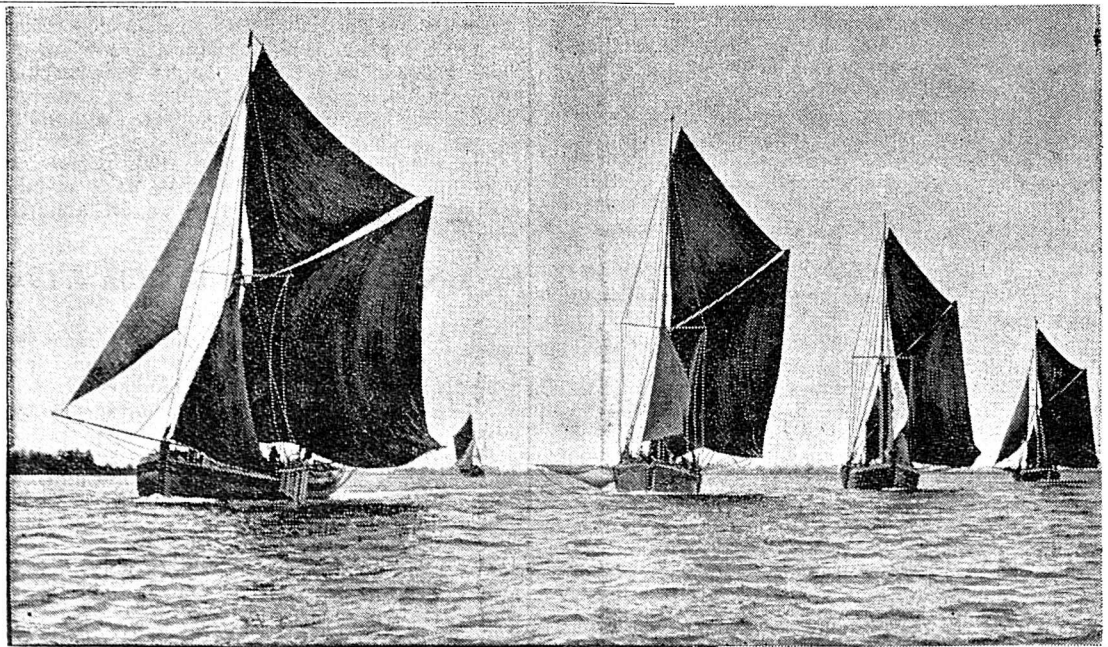
M. Wuilloud a la parole afin d'exposer à l'auditoire les conditions de participation à l'Exposition d'Horticulture prévue à l'occasion de la

Fête des Vendanges

de cet automne.

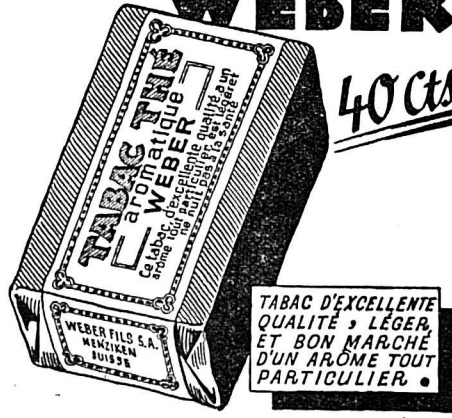
M. Wuilloud rappelle le succès de la Fête des Vendanges de 1934 et de l'exposition de fruits de l'année dernière, exposition qui a été faite par les principales communes arboricoles du canton. Cette année, la fête ne le cédera certainement en rien à ses devancières. La Fête des Vendanges de 1936 se développera dans un cadre nouveau et elle durera du 3 au 12 octobre. Un programme des plus intéressants est prévu ; il y aura notamment une exposi-

Les Jeux olympiques



Une vue des régates olympiques qui se sont déroulées ces jours derniers à Kiel

TABAC
aromatique
THÉ
WEBER



40 Cts.

TABAC D'EXCELLENTE
QUALITÉ, LÉGER,
ET BON MARCHÉ
D'UN ARÔME TOUT
PARTICULIER.

WEBER FILS S.A. MENZIKEN
PARAIEUE DE TABACS ET GIOJARRI

depuis le début du siècle. La 1re avait eu lieu en 1909, la 2me en 1928 (Exposition cantonale de Sierre). Soulignons que le Conseil fédéral a été invité à la Fête de cet automne. Mais, cette année, il n'y aura pas de Festival mais une fête des vendanges peut très bien se faire sans Festival. Les Sociétés de Pomologie et d'Horticulture auront leur stand particulier. On sait que deux pièces du Folklore valaisan : « La Reine de Tortin » par M. le chanoine Jules Gross et « Le Carnaval à Savièse » par M. Ch. Haenni, seront jouées au cours de la fête qui prévoit aussi de multiples autres attractions, notamment une braderie séduisante, etc.

M. Wuillard rappelle que le but de la manifestation étant de mieux faire connaître les produits du pays et d'attirer les étrangers, ce ne sera point seulement la région où se déroule la fête qui en profitera, mais tout l'ensemble du canton.

Les Sociétés de Pomologie et d'Horticulture agiront de concert pour l'aménagement de leur stand où figureront, comme par le passé, les plus beaux produits du verger et du jardin valaisan.

M. Wuest ayant proposé un stand collectif horticole à présenter par la Société cantonale d'Horticulture est appuyé dans cet ordre d'idée par M. Neury. Il est évident que ceci n'empêche point chaque horticulteur d'exposer à titre personnel ses spécialités.

Pour un meilleur faisceau des forces agricoles

Le grand pionnier de l'Association agricole du Valais, M. Jules Desfayes, réconforte ensuite l'auditoire par un vibrant exposé tendant à grouper les forces agricoles du canton en un faisceau toujours plus grand et, de ce fait, toujours plus puissant. M. Desfayes rappelle la situation difficile dans laquelle se trouvent les représentants des agriculteurs valaisans vis-à-vis de la Fédération romande des agriculteurs et de l'Union suisse des Paysans. Sur 22 mille membres que compte la Fédération romande, le Valais n'aligne qu'un effectif de 2500 sociétaires environ.

Nous devons donc intervenir par le nombre auprès des autorités publiques tant cantonales que fédérales. Le jour où toutes les branches se rattachent à l'économie agricole seront groupées, ce sera la voix unanime de plusieurs milliers d'agriculteurs valaisans qui se fera entendre à Berne, tandis que les protestations des groupes dissimulés sont toujours de moins en moins écoutées. M. Desfayes lance un chaleureux appel à la bonne volonté de tous pour parvenir à ce noble but.

M. Anet fait encore un intéressant exposé sur la lutte contre les parasites de la vigne et des récoltes en général : le ver de la vigne et des fruits.

Il nous apprend que le vol des papillons n'est pas précisément le critérium dans cette question. On a pu constater que même où le vol a été nombreux, les dégâts par contre n'avaient pas été importants. Au contraire, c'est le contrôle de la ponte qui est l'élément le plus sûr de base. Pour la vigne, cette année, le vol a été fait en général vers la fin juillet mais la ponte a été plus tardive, de sorte que les traitements devraient encore être appliqués en ce moment. Mais à base de nicotine, ils risquent d'influencer sur la qualité du vin. M. Anet préconise les traitements au moyen de poudre. Ainsi, le Pyrrhox, peut avantageusement être appliqué pour la vigne ainsi que contre la tavelure des fruits.

Cette année, cette maladie a fait passablement de dégâts. On a un peu négligé les traitements après floraison et il y eut beaucoup d'abricots véreux.

Un film sur la culture des roses et des oignons

L'auditoire assiste ensuite avec un vif intérêt au développement de projections lumineuses : « Le Réveil du printemps sur les rives du bleu Léman ». Puis, on voit se dérouler les divers épisodes de la culture des oignons et des roses du domaine de M. Meier de Collombey, et un film intéressant sur les Caves coopératives valaisannes (mise des vins en bouteilles, expéditions, livraisons, etc.). Les Caves ont logé en 1935 environ 6 millions de litres de vin sur la production annuelle du canton.

L'heure avançant, on entend encore M. Filiat de Montreux apporter en termes bien sentis le salut des horticulteurs vaudois et féliciter la Société valaisanne pour son beau travail.

A son tour, M. Maxit parle au nom de la Municipalité de Monthey heureuse de recevoir les horticulteurs. (Signalons que la Municipalité et la Société d'agriculture ont regalé les jardiniers d'un bon vin d'honneur. Merci.)

Enfin, M. de Lavallaz, président de Collombey, s'associe à M. Maxit et dit toute l'importance que représente l'horticulture. Il suggère un retour plus intensif à la terre, ce qui ne peut que contribuer à solutionner le problème inquiétant du travail et du chômage. Notre canton offre encore d'importants espaces de terrains qui pourront fournir du travail à une bonne partie de nos sans-travail.

M. Goy remercie les différents orateurs qui tous ont été applaudis et offre, au nom de la Société cantonale d'Horticulture, une assiette valaisanne à M. Meier en signe de reconnaissance pour son intérêt sans faille.

La visite du Domaine de Malévoz

La journée devait se clôturer par la visite du beau Domaine de Malévoz où, sous la conduite de M. Goy, chacun a admiré le superbe travail qui s'y est réalisé grâce surtout au savoir faire et à l'initiative de son jardinier chef. La Presse a déjà à maintes reprises signalé les beautés et la tenue merveilleuse des jardins et parcs ombragés de l'Etablissement de renommée mondiale où l'éminent spécialiste qu'est le Dr. Repond obtient des cures merveilleuses. Notre visite de dimanche n'a pu que confirmer cette admiration pour l'excellente tenue du domaine. Aussi nos hommages vont-ils à tous les artisans de cette belle œuvre, à M. Goy en particulier que nous tenons à remercier aussi pour son aimable accueil et sa collaboration de vins d'une fraîcheur exquise et qui fut très appréciée. Car, est-il besoin de le dire, ce beau dimanche d'été à Monthey a laissé à chacun de ses visiteurs l'impression la plus agréable dont on ne pourra que conserver longtemps le souvenir. R.

VALAIS

L'arrestation d'un déserteur

La gendarmerie valaisanne vient d'arrêter le dénommé Francesco Sacca, sujet italien de 33 ans, qui avait fui son pays, il y a 3 ans, où il devait être un temps de prison, et qui avait réussi à gagner la France. Il s'était engagé à la Légion étrangère pour 5 ans, mais, après bien des aventures, il décida de désertier, et, à la plus favorable occasion, il mit à exécution son projet. Ce ne fut pas sans peine et Francesco Sacca, passant par la Savoie où il se cacha, finit par entrer sur territoire suisse au Bouveret. Il glissa entre les mains des douaniers et prit la fuite. Il ne courut pas bien loin, et, à la Porte du Seex, il se faisait appréhender et racontait son odyssee.

La gendarmerie a donné l'ordre de le conduire à la frontière autrichienne et il pourra tenter sa chance, à l'avenir, dans un autre pays que le nôtre.

Une nomination

Le Conseil fédéral a nommé M. le conseiller d'Etat Escher, membre de la commission fédérale des alcools.

(Récl.) — Il aurait mieux fait de supprimer cette fameuse régie...

Une fillette renversée par une auto

Un automobiliste français, M. Jacques Ferrand, a heurté au milieu du village de Stalden la petite Antonia Clemenz, de M. Florentin Clemenz, qui fut relevée avec une blessure assez grave à la tête et de fortes contusions aux bras. Ses jours ne sont, toutefois, pas en danger.

Voyage Valais-Genève (Tour du Lac) le 15 août

(Comm.) Comme chaque année, la section de sauvetage de Bouveret organise le 15 août, jour de l'Assomption, un voyage à Genève avec tour du lac en bateau spécial, à prix très réduit.

Un train spécial sera mis en marche de St-Maurice à Bouveret pour assurer la correspondance avec le premier train descendant du Valais.

St-Maurice départ	6.53
Massongex	7.10
Monthey	7.06
Vionnaz	7.15
Vouvry	7.20
Les Evouettes	7.25

Bateau

Bouveret départ	7.45
Genève arrivée	11.30
Genève départ	16.30
Bouveret arrivée	19.45

(Départ du train du Bouveret à 20 h. 05)

Pour tous autres détails, consulter les affiches jaunes placées dans toutes les gares C. F. F. et M. O. Sur le bateau, concert par la Fanfare Municipale de Chippis, Bal.

Innovation intéressante. Il sera aussi délivré des billets valables pour le retour individuel dans les 10 jours. Pour éviter l'encombrement aux guichets, les participants sont instamment priés de prendre leurs billets à l'avance, notamment les billets pour retour individuel.

Nouvelle revue

La revue poétique et littéraire qui manquait en Suisse romande a vu le jour il y a deux mois, sous le nom « Les Nouveaux Cahiers ». Elle est éditée à La Chaux-de-Fonds et est dirigée par Jean Huguenin, auteur de nombreuses pièces.

Nous relevons parmi les collaborateurs le nom de M. Victor Dupuis, de Martigny.

Fervent admirateur de la nature, Victor Dupuis écrit sous le titre « Images », dans le dernier numéro de cette revue :

« Au fond, git le Val Ferret. La Dranse, engorgée au pied de la montagne, houleuse, bruyante, sauvage.

« La route poudreuse, blanche sous le soleil, serpente dans les prés verdoyants. Elle se perd dans les hameaux minuscules, aux maisons étroites, inconfortables, sans lumière, blotties les unes contre les autres, comme si elles craignaient le froid et les avalanches.

« Les toits sont gris et forment une grande tache couleur d'ardoise. »

Et encore :

« La forêt, sous la caresse de la brise légère, nous livre son parfum de résine et son concert de harpes. Au milieu d'elle : un torrent ; l'eau bondit, écumeuse et belle. Accoudés à la balustrade branlante et vermoulue d'un pont rustique, nous écoutons la musique qui s'en dégage.

« C'est tout une symphonie en même temps qu'un poème. »

Ceci démontre chez notre concitoyen V. Dupuis, un profond attachement au sol natal et à ses beautés naturelles en même temps qu'une finesse de sentiment peu commune qu'il convient de souligner. A.

Les Valaisans de Genève et le 1er Août

On nous écrit :

A quelques mois de sa fondation, le Cercle patriotique valaisan de Genève a célébré dignement la fête du 1er Août 1936.

Au cortège, de nombreux sociétaires et le Comité, tous portant fièrement l'insigne valaisan à la boutonnière, accompagnaient le magnifique drapeau du Cercle, don de M. Victor Roh, le sympathique tenancier du Café du Midi, local de la Société.

Une dizaine de dames et jeunes filles en costume valaisan, les bras chargés d'abondantes gerbes de fleurs en couleurs nationales, faisaient à ce drapeau la plus gracieuse garde d'honneur.

La plus jeune personne de cette charmante escorte, Mlle Gay, ouvrait majestueusement la marche en portant allègrement ses... 5 ans, et fut l'objet, tout au long du parcours, d'une interminable ovation.

Une fois de plus, quoique sous un ciel maussade et pluvieux, les 13 étoiles brillaient dans les rues de Genève.

Puis, après la cérémonie du Quai du Mont-Blanc, le Cercle se retrouva en son local où il reçut quelques nouveaux membres. Et là, tout simplement comme on le fait sur nos montagnes, on chanta le Valais et la Patrie Suisse.

Belle et significative manifestation patriotique où la forte participation des Valaisans de Genève fut très remarquée.

Et pour terminer, que soient félicités et encouragés les premiers deux cents membres du Cercle patriotique valaisan qui ont enfin compris que, pour servir utilement son pays, il faut d'abord s'unir en dehors de toute considération politique, puis veiller jalousement sur notre beau drapeau suisse, héritage inestimable auquel s'attaqueront toujours en vain ceux qui voudraient en supprimer la croix blanche. R. P.

L'acceptation de l'impôt cantonal de crise

Le corps électoral valaisan a accepté dimanche l'impôt cantonal de crise destiné à fournir une somme de 100,000 fr. pour le financement de travaux de chômage.

Le Haut-Valais, en général, a refusé la loi ; par contre, le Centre et le Bas l'ont votée à l'exception de quelques communes telles que Grimentz, Miège, St-Luc, Vex, Charrat, Trient, Liddes, Sembrancher, Champéry, St-Gingolph, Troistorrents, Val d'Illeiz.

Voici les résultats des districts :

	Oui	Non
Conches	237	281
Brigue	272	413
Rarogne Oriental	91	100
Rarogne Occidental	143	478
Loèche	183	310
Viège	518	548
Sierre	963	375
Sion	801	437
Hérens	744	185
Conthey	673	268
Martigny	937	384
Entremont	482	259
St-Maurice	644	153
Monthey	749	390

Total du canton : 7437 4584

Mort subite au Grand St-Bernard

Les époux Gavallero, d'Alexandrie (Italie) étaient en séjour à Etroubles, à 20 km. d'Aoste, sur la route du Grand St-Bernard ; Mme Gavallero, qui attend un bébé, se rendit à pied à l'Hospice, pour réaliser un vœu.

Après ses dévotions à la chapelle, elle resta un certain temps sur le col et se promena dans les environs ; elle fut soudain prise de violentes douleurs dans l'intestin ; un médecin lui donna des soins, puis la fit transporter à Aoste en auto ; mais elle ne tarda pas à succomber. On suppose qu'elle a bu de l'eau de neige, ce qui provoqua un refroidissement fatal.

Hôtes de marque

Nous apprenons que le Major et Mme W. W. Booth ont fait un séjour dernièrement à Ravoire sur Martigny à la Pension du Cottage, tenue par M. Emile Moret.

On sait que le major Booth est le fils du général Marewell Booth et le petit-fils du général William Booth, fondateur de l'Armée du Salut.

A propos de critique

Nous recevons la lettre suivante :

Genève, le 8 août 1936.

Monsieur le Rédacteur du Journal « Le Rhône » Martigny

Monsieur le Rédacteur,

Voire numéro du 4 août reproduit un article consacré par un collaborateur qui signe A. D. au **Voyant de la Nuit** dans le Journal de Sion. Je suis l'auteur du livre **Le Voyant de la Nuit** et j'ai protesté auprès du rédacteur du Journal de Sion contre la méthode de son collaborateur qui critique mon ouvrage sur une analyse parue dans un journal romand. Ce procédé est indigne d'un journaliste qui se respecte et respecte ses lecteurs. Il serait regrettable que se répandît chez nous cette façon déloyale de juger que A. D. inaugure.

Bien que mon intention n'ait pas été de défendre mon livre contre une attaque fourbe, j'ajoutais dans ma lettre à votre confrère : « Mon héros n'a pas eu dans sa jeunesse d'âme forte et aimante qui veillât sur lui. Et je me suis attaché à montrer l'influence pernicieuse d'une atmosphère familiale imprégnée d'égoïsme sur un esprit inquiet. Tel cas est-il inconnu chez nous ? Je suis allé loin dans la démonstration, j'en conviens. Mais votre journal s'astreint-il à passer sous silence les crimes dont la relation est toujours dangereuse ? Mon livre n'est pas écrit pour l'enfant tandis que la gazette va partout. Quel droit s'arroge votre collaborateur en donnant **Le Voyant de la Nuit** pour une œuvre malveillante ? Sans doute est-il choqué de voir mon héros se libérer du fardeau qui l'écrase et trouver seul un bonheur qui n'est pas traditionnel. Un bonheur essentiellement spirituel que ne peut comprendre un individu subjugué par les scènes réalistes. »

Je ne doute pas que vous vous soyez fait inconsciemment complice d'une injustice, aussi je suis persuadé que vous reproduirez cette lettre dans votre plus prochain numéro.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes hommages respectueux. Jean Rumilly

4, rue Louis Curval

Réd. — Nous ferons observer à l'auteur de cette lettre que l'article paru dans « Le Rhône » n'a pas été pris par nous dans le Journal séduis. Nous avons reçu directement de son auteur la correspondance incriminée et nous n'avons pas lu l'ouvrage en question.

Si cela continue...

Au cours de la semaine du 27 juillet au 2 août, les postes alpestres ont transporté 29,817 personnes, contre 40,849 dans la période correspondante de l'année dernière, ce qui représente une diminution d'environ 11,000 voyageurs. Cette fois, la diminution atteint toutes les routes alpestres, à l'exception des tronçons Sembrancher-Fionnay et Sierre-Val d'Anniviers. Elle tourne à la catastrophe dans certaines régions de notre pays, en particulier les Grisons. C'est ainsi par exemple qu'à la Maloya le nombre des voyageurs n'a atteint que 2,034, contre 3,605, ce qui fait une diminution de plus de 1500 personnes.

Souhaitons que le beau temps dont nous avons été gratifiés la semaine dernière ait apporté une notable amélioration dans le trafic.

Aux parents et amis de la J. O. C.

On nous écrit :

La Jeunesse ouvrière se fait une grande joie, chers parents et amis, de vous remercier pour la sympathie que vous lui avez témoignée. Vous n'avez pas hésité à venir nombreux encourager votre jeunesse.

Cette salle comble fut pour nous plus que de la bienveillance et de la sympathie, mais une certitude que vous étiez pleinement heureux de collaborer à notre apostolat.

Et vous avez goûté la simplicité de notre soirée, et ce fut pour nous un encouragement d'entendre dire plus d'une fois : Ce qu'il y a de beau chez ces jeunes, c'est la sincérité, on sent qu'ils vivent et réalisent ce qu'ils nous disent.

Oui, chers parents et amis, nous sommes fiers d'être jocistes, et nous voulons, avec votre aide, donner le Christ à toute la classe ouvrière, et donner au Christ toute la classe ouvrière.

Chronique séduisante

(De notre correspondant local)

(Retardé)

Tombé dans la Sionne

Dimanche 2 août, vers les dix heures du soir, un citoyen de Mase, nommé Maury, infirme par ailleurs, rentrait chez lui et avait pris la petite impasse obscure qui relie le fond de la rue du Rhône à la rue des Tanneries, en passant sur un petit pont qui couvre la Sionne.

Or, à cet endroit se font actuellement des travaux de construction, et la rampe protectrice du pont avait été enlevée.

Maury s'enroula dans des matériaux, et perdant l'équilibre voulut se retenir à cette rampe. Naturellement il tomba dans la Sionne et fut emporté par le courant. Par bonheur, une dame Roch qui habite à proximité vit l'accident et appela au secours. Quelques pas courageux qui se trouvaient au Cercle du Droit de Vivre, MM. Rey, Machoud et Bagnoud, se précipitèrent courageusement dans la rivière et parvinrent à arrêter le corps quelque cinquante mètres plus bas.

L'homme, après une courte respiration artificielle, fut repris de vie, et fut porté à l'hôpital, où il fut hospitalisé. Il en sera quitte, pensons-nous, pour quelques points de suture à la tête, et... une bonne indigestion d'eau ! Pour une fois !!

Plus de chômeurs

Tout en méditant sur la triste situation dans laquelle nous nous trouvons, je cherchais une solution au chômage, et je crois bien en avoir trouvée une.

La voici. Serez-vous d'accord ?

Prenez un chômeur, et faites-le entrer dans les Jeunes Travailleurs !

Il ne sera donc plus chômeur, puisqu'il est Jeune Travailleur !

Et lorsqu'il viendra toucher son indemnité, on lui dira :

— Etes-vous Jeune Travailleur, oui ou non ?

— Je suis Jeune Travailleur !

— Alors vous n'êtes pas chômeur, vous n'avez rien à faire ici ! Adieu !

1er Août à Sion

Pluie diluvienne ! Feux d'artifices à rebrousse poil et discours patriotique prononcé dans une conduite intérieure. La prochaine fois on fera le serment des Trois Suisses dans une ambulance hermétiquement close !! Eric.

Incendie à Sion

Notre journal était déjà sorti de presse vendredi matin lorsque nous apprimes qu'un violent incendie s'était déclaré ce même matin à 3 h. 30 dans une maison d'habitation de l'avenue de la Gare, à Sion. Cet immeuble appartient à Mme Rossier. Des voisins aperçurent le feu les premiers et ils donnèrent l'alarme, réveillant les locataires des étages supérieurs qui ne se doutaient pas du danger qu'ils couraient.

Les pompiers, sous les ordres du commandant Andenmatten, furent rapidement sur les lieux et mirent quatre lances en action. Mais le feu s'était propagé et faisait rage. Il fallut 3 heures d'efforts pour réussir à le maîtriser. Malgré le travail des pompiers, la toiture et un étage ont été complètement détruits.

Cet énorme feu était visible de tous les points de la ville de Sion. Il avait attiré un grand nombre de spectateurs et il fallut organiser un service d'ordre. On attribue provisoirement cet incendie à un court-circuit dont le foyer aurait été dans une mansarde. Une enquête est en cours.

Les dégâts causés aussi bien par le feu que par l'eau sont couverts par l'assurance.

Chronique monthaysanne

Monthey — Fêtes d'août

Le travail de préparation de ces fêtes, qui auront lieu les 15 et 16 août 1936, à la cantine de l'ancien stand et au parc des sports, avance sérieusement.

Tout a été prévu pour faire de ces festivités quelque chose de réussi. Des 4 matches de football prévus au programme, celui qui opposera les champions suisses du Lausanne-Sports à Monthey I constituera une attraction sportive de premier ordre. Les champions suisses viendront au grand complet avec les Weiler, Jäggi, Séchehaye, Spagnoli, Rochat, etc., etc. et comme l'équipe est déjà en forme pour le championnat qui va commencer, on imagine aisément la démonstration qu'elle va pouvoir faire.

La fête champêtre, proprement dite, qui alternera avec les manifestations sportives, réserve des surprises de qualité. Le plancher de bal sera l'objet de soins spéciaux et la musique de choix. Les jeux seront nombreux et il y aura de l'inédit qui va déclancher le fou rire. Quant au musée, on en reparlera longtemps.

Ce que recherche avant tout les organisateurs ? Nous l'avons dit : ressusciter des fêtes qui firent le bonheur des vieux Monthaysans et qui ont contribué à asseoir notre réputation d'amphytrions généreux et bons vivants !

Reste la cantine de fête. Elle ne le cédera en rien au reste et on y débitera un vin dont on nous dira des nouvelles ainsi que des boissons de toutes sortes.

Le Monthey optimiste attend les 15 et 16 août tous les amis de la saine gaieté, les fervents de grandes épreuves sportives et les mélomanes de partout puisque — prenons garde de l'oublier — l'harmonie se produira dans un grand concert le dimanche soir sous la direction de son chef distingué M. Kaufmann. (Comm.)

La montre en or pour 25 ans de service

La Fabrique de Produits chimiques de Monthey continue la distribution de la récompense traditionnelle à ses employés ayant 25 ans de service dans l'Etablissement.

Ainsi, samedi 8 août, M. Théodule Tornay, comptable, recevait de la Direction la montre en or avec les félicitations d'usage, auxquelles nous offrons les nôtres.

En Gypserie, Peinture et Vitrierie
un travail prompt et soigné
est fait par l'entrepreneur

Paul Lugon, Martigny-Bourg

MARTIGNY

Accident de la circulation

Un accident de la circulation s'est produit samedi peu avant midi à Martigny-Ville. Un camion chargé de pierres, appartenant à l'entreprise U. Germainier à Collonges, se rendant à Vétruz, arrivait à l'intersection de l'avenue du Nord et de la route de Fully, quand une motocyclette, montée par Ulysse Coture, boucher à Fully, déboucha sur sa droite venant du centre de la ville.

D'après les témoins, le motocycliste vint se jeter sur le marchepied de droite en enfouissant encore la glace de la cabine du chauffeur avant de retomber à terre tout ensanglanté.

Le blessé fut immédiatement secouru par du personnel au dépôt de la brasserie du Cardinal jusqu'au moment où le Dr Gillioz vint le chercher avec sa voiture pour le conduire à l'hôpital. La gendarmerie fit appeler la brigade de circulation pour procéder aux constatations d'usage et établir les responsabilités.

Aux dernières nouvelles, le cas de M. Coture est heureusement moins grave qu'on l'avait craint. Il s'en tire, sauf complications, avec une fracture du bras et des blessures à la tête.

Invitation flatteuse pour notre Harmonie

On sait que nos musiciens ont été convoqués en assemblée générale extraordinaire vendredi soir sous la présidence de M. R. Kluser. Ce dernier communiqua aux membres deux invitations adressées au corps musical martignier. La première par la Mairie et le Syndicat d'initiative de Chamonix à participer dimanche 23 août à une fête franco-suisse dans cette ville, la deuxième pour aller à Evian le dimanche 6 septembre à l'occasion d'une festivité dans cette cité savoyarde.

L'assemblée a décidé en principe de répondre favorablement à ces deux aimables invitations qui ne pourront que resserrer toujours plus les liens qui existent déjà avec nos voisins immédiats de Savoie.

Club alpin

La grande course du mois d'août aura lieu vendredi, samedi et dimanche, 14, 15 et 16 août, au Grand Paradis-Grivola.

Réunion ce soir, mardi, à 20 h. 30, au stamm. Les personnes qui désirent prendre part à cette course sont priées d'assister à l'assemblée ou de s'inscrire, faute de quoi on ne pourra pas leur garantir la place pour le transport.

Société de Tir de Martigny Assemblée générale

Les membres de la Société de Tir de Martigny sont convoqués en assemblée générale, le **jeudi 13 août 1936**, à 20 h. 15, à l'Hôtel de Ville, à Martigny-Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal ;
2. Rapport sur la construction du stand ;
3. Tir d'inauguration du stand ;
4. Concours de sections en campagne à Salvan, et concours individuel ;
5. Divers.

N.-B. — Les inscriptions pour le concours de section en campagne, qui aura lieu à Salvan les 29 et 30 août, doivent être adressées au Président de la Société, M. Louis Couchepin, ayant ou au plus tard lors de l'assemblée générale ; ce concours est ouvert gratuitement à tous les membres de la Société ayant accompli leur tir obligatoire.

L'ouverture de la saison

Dimanche, le Parc des Sports de Martigny rouvrait ses portes pour 2 matches d'entraînement en vue de la prochaine saison.

Après une rencontre entre Martigny IIb et Martigny IIa, qui vit la victoire de la IIb, Martigny I s'alignait contre le Club Athlétique de Genève, excellente équipe de 2me ligue que les nôtres battirent par 3 buts à 2 (mi-temps : 2 à 2).

La partie, arbitrée par M. G. Aubert, fut fort correcte. Dans l'équipe de Martigny, tous se sont très bien comportés, jouant dans la composition suivante :

V. Balma ; A. de Cocatrix, Roger Nicollerat ; René Rouiller, P. Spagnoli, J. Romagnoli ; A. Dorsaz, H. Chappot, M. Moret ; Henri Spagnoli, Pini.

On constatera que dans ce lot figurent trois nouveaux éléments : Dorsaz, Chappot et Moret qui n'ont pas déçu, comme d'ailleurs les anciens.

Bonne chance donc à nos footballeurs pour leur future campagne.

Le nouveau juge de Martigny-Bourg

M. Emile Pillet, tenancier du café du Tunnel, a été brillamment élu, dimanche, juge de la commune de Martigny-Bourg. Nos félicitations.

EN SUISSE

Bâle-Ville. — Une loterie d'Etat.

L'initiative populaire demandant qu'on institue une loterie d'Etat a recueilli 2632 signatures. Elle a donc abouti. Le produit de cette loterie serait consacré à des travaux de chômage, qui occuperaient surtout les jeunes chômeurs. Ce sont les jeunes libéraux de Bâle qui ont lancé l'initiative en question.

Il vaut certes mieux organiser des loteries en Suisse plutôt que d'envoyer de grosses sommes pour des loteries étrangères.

Fête fédérale des jodleurs à Soleure

La 5me Fête fédérale des jodleurs s'est déroulée samedi et dimanche à Soleure, favorisée par le beau temps. 80 clubs et 160 jodleurs individuels ont concouru, formant un total d'environ 1400 jodleurs auxquels viennent s'ajouter 50 joueurs de cors des Alpes et 38 lanceurs de drapeaux.

Le Club des Jodleurs de Sierre, au nombre de 90 participants, s'est brillamment comporté, se classant dans les 10 premières places et remportant plusieurs distinctions individuelles.

Mort dans le train

Dimanche, le personnel du train, arrivant de Lausanne en gare de Montreux, avisait le chef de gare qu'un homme gisait inanimé dans les toilettes d'un wagon.

On y trouva, en effet, un homme mort. Il s'agit d'un Anglais, M. Benjamin Jones. Il est

probable que, se sentant mal, M. Jones crut à un malaise passager et se rendit dans les toilettes. Mais là, il succomba à une crise cardiaque.

Trop de députés

Le Grand Conseil du canton d'Argovie compte actuellement 215 membres. Le quotient électoral est de 1200 — autrement dit on élit un député pour 1200 habitants. — Il y a quelque temps, les socialistes ont lancé une initiative demandant que le nombre des députés au Grand Conseil soit fixé à 150, le quotient électoral devant être augmenté en conséquence. Le Grand Conseil va s'occuper prochainement de cet objet, qui sera soumis ensuite à la votation populaire. Les autres partis politiques du canton n'ont pas encore pris position à l'égard de cette question.

Esroquerie au mariage

Le tribunal criminel d'Aarau a condamné un individu à 2 années de réclusion et à 4 années de privation des droits civiques pour esroquerie au mariage. Il avait obtenu d'une jeune fille le versement de 10.500 francs en lui promettant le mariage. On constata qu'il avait déjà été fiancé 5 fois et que dans chaque cas il avait rompu les fiançailles après avoir obtenu de l'argent.

Abus de confiance

A Aarau, une femme qui avait déjà subi 16 condamnations, avait esroqué 18.000 francs à un homme âgé de 63 ans et une somme de 1000 francs à une femme de 70 ans, pensionnaire d'un asile de vieillards. Elle a, en outre, abusé de la générosité d'autres personnes dans 16 cas. Son mari, qui avait connaissance de ses agissements, a été inculpé de complicité. Il avait, en outre, abusé de ses jeunes filles âgées de 14 et de 15 ans. La femme a été condamnée à 2 années et trois mois de réclusion, l'homme à 2 années de réclusion. Ils ont été privés de leurs droits civiques pour 5 et respectivement 6 ans.

En cueillant des edelweiss

Le jeune Ernest Piel, de Délémont, 17 ans et demi, est tombé et s'est tué en cueillant des edelweiss sur une hauteur dominant Sigriswil. Son corps a été ramené à Sigriswil par une colonne de secours.

L'assurance-chômage en Suisse

D'après les évaluations de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, il pouvait y avoir, à fin mai 1936, sur un total approximatif de 553.500 assurés, environ 60.300 chômeurs complets et 31.600 chômeurs partiels. Sur 100 assurés englobés dans les relevés de l'Office, la proportion des chômeurs complets était de 11,1 à fin mai 1936, contre 13 à la fin du mois précédent et 9,1 à fin mai 1935, et la proportion des chômeurs partiels de 5,7 (5,9 à fin avril 1936 et 5,5 à fin mai 1935).

Un trafic aérien record

La ligne aérienne Londres-Zurich a enregistré samedi un trafic record. Pour le vol matinal, la Swissair mit en service deux appareils Douglas en direction Suisse-Londres et, pour le vol retour de Londres à Zurich, trois appareils de la Swissair emmenèrent en Suisse des touristes anglais.

La Swissair et l'Imperial Airways ont transporté ensemble 111 passagers entre Londres et la Suisse. Ce chiffre est le plus élevé qu'on ait enregistré depuis de longues années.

Les étrangers arrivent

A la fin de la semaine dernière, 2900 Hollandais, voyageant dans 6 trains spéciaux, et 2600 Anglais avec 7 autres trains spéciaux sont arrivés en gare de Bâle.

Le nombre des touristes nouvellement arrivés était d'environ 6000 à la fin de la semaine, parmi lesquels se trouve le roi des Belges. 2600 touristes ayant terminé leurs vacances sont rentrés en Hollande et en Angleterre par 7 trains spéciaux. Au total, samedi et dimanche, 66 trains spéciaux ont été mis en circulation.

A LA MONTAGNE

Deux victimes à l'Allalinhorn

Deux touristes zurichois, M. Hans Muller et Mlle Bertha Krauer, âgés d'environ 25 ans, ont fait une chute mortelle alors qu'ils effectuaient l'ascension de l'Allalinhorn, sommité de plus de 4000 m. située dans le massif des Mischabel.

Ils étaient partis sans guide de Saas-Fee. Arrivés à environ une demi-heure du sommet, ils firent une chute terrible. Leurs corps se sont écrasés sur un glacier.

Chute mortelle dans une crevasse

Partie de Gressoney avec un guide, Mme Fernanda Pelia, 30 ans, de Turin, atteignit la cabane Gniuffetti (3647 m.), au sud du Mont-Rose. Elle manifesta alors le désir de continuer l'ascension jusqu'à la cabane Margherita (4567 m.) en passant par le Lyssjoch ; mais le guide refusa de l'accompagner et lui conseilla de renoncer à son projet car de grandes quantités de neige fraîche ont recouvert les innombrables crevasses.

La Turinoise se soumit, mais un peu plus tard elle sortit de la cabane et s'aventura seule sur le glacier ; au bout d'une demi-heure, elle disparut dans une crevasse profonde de 100 mètres.

Le guide, ne la voyant pas rentrer, suivit les traces dans la neige et constata l'accident. Une colonne de secours monta de Gressoney et parvint, non sans peine, à extraire le cadavre de sa prison glacée.

Les victimes de la Dent-Blanche et du Cervin

La colonne de secours partie de Zermatt a trouvé vendredi matin, sur le glacier de Schenbühl, les corps du guide Cotter, du porteur Theytaz et du touriste anglais M. Gregson, tombés à la Dent Blanche jeudi à midi.

Le guide et le porteur, deux cousins, 25 et 21 ans, ont été ensevelis à Sierre dimanche.

Le corps du guide Isidore Perren, qui fit une chute d'un millier de mètres au Cervin, fut découvert jeudi. Celui du touriste anglais, M. Georges Restall, qui l'accompagnait, a été retrouvé vendredi matin à 5 heures.

— Nous présentons nos condoléances aux familles de ces victimes de la montagne. Rappelons que le jeune guide Cotter avait, l'année dernière, perdu son père, aussi guide bien connu.

Les avalanches 20 têtes de bétail emportées

De la Pointe Perazzi (3633 m.) au sud de Castor et Pollux, une avalanche de glace et de neige est descendue dans la direction de la cabane Quintino Sella ; elle passa dans son voisinage immédiat, la menaçant de ses matériaux en furie ; le gardien fit évacuer le refuge qui est considéré, pour le moment, comme peu sûr à cause des menaces d'autres avalanches. On invite les touristes à ne pas s'y rendre.

La masse de glace et de neige, grossie par des rocs, dévala sur l'alpe de Verra et tua 20 pièces de bétail ; un berger fut blessé, mais non grièvement.

L'arête de rocher qui soutenait la cabane Quintino Sella a disparu. La cabane est maintenant comme suspendue au-dessus du précipice. Le sentier qui longeait la crête n'existe plus et le gardien dut se sauver en remontant le glacier.

L'éboulement s'est abattu sur le chalet de Verra, dans le val du même nom, où se trouvaient deux femmes et le bétail. Le vacher montant de la vallée arrivait au moment de l'éboulement au chalet qui fut écrasé, mais les poutres de la toiture, solide armature, protégèrent les femmes dont une seule porte quelques blessures sans gravité. On put encore sauver 14 vaches.

Les ascensions

Trois Lausannois, MM. M. Heysé, H. Dubois et Meyer, membres de la section des Diablerets du C.A.S., ont effectué avec plein succès la difficile ascension du Tour Noir (3844 m.). Partis le mercredi 5 août à 4 h. 20 du matin de la cabane Dufour, ils ont atteint le sommet après 7 heures de varappe. L'ascension fut favorisée par d'excellentes conditions météorologiques.

Mercredi, le Petit Combin (3671 m.) a été escaladé pour la première fois par la face nord, depuis le glacier de Sery, par le professeur Jules Guigoz, accompagné de M. Ernest Stettler. A la descente, les deux alpinistes effectuèrent la traversée complète de l'arête Stettler.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

La guerre civile espagnole

Toujours rien de précis sur les événements d'Espagne ; ce qui est certain, toutefois, c'est que la situation ne s'améliore pas. Le général Franco, chef des rebelles, publie des communiqués annonçant victoires sur victoires, tandis que les troupes gouvernementales paraissent, selon la version opposée, tenir le coup et avoir le dessus. Qui vivra, verra...

Dans les Asturies

La lutte, ici, est stationnaire. Les rebelles sous les ordres du colonel Aranda sont toujours encerclés dans Oviedo.

Après le bombardement du quartier de Pelayo le commandement militaire des troupes républicaines a décidé de ne pas déclencher d'attaque en prévision d'une rédition qui est escomptée comme imminente et afin d'éviter des pertes sanglantes. Cette question ne correspondrait pas, dit-on, aux désirs des troupes du Front populaire qui demandent un assaut immédiat d'Oviedo.

Du côté de Luarga, une tentative d'avance des rebelles aurait été repoussée avec de grandes pertes, par la milice populaire.

Nouveau bombardement d'Algésiras

Le second bombardement d'Algésiras par le croiseur « Jaime Ier » a causé 6 morts et 20 blessés graves parmi la population civile. Toutes les batteries situées entre Algésiras et Ponte Carnero ont été détruites et leurs défenseurs tués.

La route en corniche reliant Algésiras à Tarifa est endommagée. La douane et les divers établissements publics ont subi de graves dégâts ainsi que les consulats de France, d'Angleterre et d'Argentine.

Le commandement militaire a ordonné à tous les commerçants de rouvrir leurs magasins. Les marchandises de ceux qui refusent seront confisquées.

Une tentative de débarquement

Les troupes gouvernementales auraient tenté de débarquer à Algésiras.

Un Anglais tué et sa femme blessée

M. Saville, sujet britannique, propriétaire du yacht « Blue Shadow », qui croisait sur les côtes d'Espagne a été tué et sa femme grièvement blessée.

Une épave d'hydravion

On découvre trois cadavres

On a découvert à Anneville (Manche), entre Granville et Carteret, sur la côte française, l'épave d'un hydravion et trois corps.

On pense qu'il s'agit des restes de l'hydravion « Cloud of Iona ».

Un autocar tombe dans un talus et prend feu

Un autocar français qui ramenait vers Narbonne une vingtaine de voyageurs, est tombé au bas d'un talus de 3 mètres, au lieu dit « Côte de Ferrand », à 5 kilomètres de Narbonne, et a pris feu. Une quinzaine de personnes ont pu être dégagées.

Sans comparaison

Une spécialité déjà ancienne qui a vu pendant 60 ans son mode de préparation s'améliorer constamment, son outillage se perfectionner et qui bénéficie de l'expérience due à des années de pratique ne peut être qu'une spécialité de valeur. C'est le cas du VIN DE VIAL qui joint à ces avantages ceux résultant d'une bonne formule. Le VIN DE VIAL au Quina stimulant ; aux substances extractives de la viande reconstituantes ; et au Lacto phosphate de chaux fortifiant, possède toutes ces perfections. Une formule qui s'est avérée heureuse, parfaitement préparée avec les moyens industriels les plus modernes ne craint nulle comparaison et se recommande à ceux à qui elle est nécessaire. Convalescents, affaiblis, anémisés et toutes personnes débiles

VIN de VIAL

plus ou moins grièvement brûlées et ont été hospitalisées. On pense que 6 personnes au moins sont restées sous les débris du véhicule où elles ont été carbonisées.

Les Sports

Les olympiades de 1936

En gymnastique, après un duel acharné Suisse-Allemagne, les nôtres doivent céder le pas aux Allemands. Le classement des nations après la première journée donne : 1. Allemagne 501.298 pts ; 2. Suisse 500.202 pts.

Classement individuel (après la première journée) : 1. Schwarzmann, Allemagne, 66.100 ; 2. Mack, Suisse, 65 ; 5. Reusch, Suisse, 64.233 ; 6. Steinemann, Suisse, 63.333.

AUTOMOBILISME

Pour battre le record de vitesse

Le coureur Hans Stuck vient d'annoncer que la fabrique Auto Union est en train de construire une voiture capable de battre le record du monde de Campbell de 484 km. heure.

LE SKI

Prager aux Etats-Unis

Le fameux skieur Walter Prager a été engagé entraîneur et instructeur par l'Université américaine de Darmouth.

A nos abonnés!

Les réclamations de nos abonnés étant notre seul moyen de contrôle, nous prions tous ceux d'entre eux qui auraient à se plaindre d'une irrégularité quelconque de bien vouloir nous la signaler immédiatement afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires.

Il est possible à ce sujet que des remboursements pour le second semestre aient été envoyés à des titulaires dont l'abonnement a déjà été payé sous l'adresse d'un autre membre de la famille.

Nous prions donc les personnes en question de ne pas trop se formaliser. Elles voudront d'ailleurs bien comprendre que c'est involontairement de notre part et qu'il est difficile, sur plusieurs milliers de noms d'abonnés, de connaître chaque cas en particulier.



IMPORTANTES
AMÉLIORATIONS
TECHNIQUES
QUI
FACILITENT
LE
TRAVAIL

UNE SEULE PRESSION SUFFIT pour annuler tous les tabulateurs à la fois. C'est un des nombreux avantages exclusifs dont est dotée la nouvelle machine à écrire standard

HERMÈS 4

L'Hermès 4, ainsi que l'Hermès 2000 portable, est fabriquée par la maison Paillard & Cie, Yverdon, qui a aujourd'hui une expérience de plus de 120 ans.

LA CAMPICHE

2. ST-PIERRE - LAUSANNE

Pension LE COTTAGE

RAVOIRE s/Martigny

Pension à partir de Fr. 5.50 pr jour. Bonne cuisine
A proximité des forêts. Belles promenades
Se recommande : Emile Moret

Vous apprenez l'allemand garantis en 2 mois ou l'italien dans un seul mois. En cas d'insuccès restitution argent. Diplôme enseignement en 3 mois, diplôme commerce en 6. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et à toute époque.

On cherche jeune FILLE sérieuse et de confiance au courant de tous les travaux du ménage et de la cuisine. Place stable et bons gages. Références exigées. S'adres. par écrit à Hoirie Louis Michelod, vins, Leytron.

Abonnez-vous au Rhône

Ecole Tamé BADEN 4

Toutes nos polices participent à la répartition des bénéfices
Assurance Mutuelle Vaudoise Th. Long BEX

„LA MORANDINE“
le nouvel apéro animé de la Distillerie MORAND,
Martigny, se boit à l'eau glacée.

Boucheries CRAUSAZ

Le soussigné a l'honneur d'informer son honorable clientèle qu'il transforme ses établissements de Martigny et Sion et qu'il liquide complètement sa boucherie chevaline. La vente des soldes se fait actuellement avec 10 et 20 % de rabais. Tout doit être liquidé pour le 15 ct.

Prochainement :

Ouverture de Boucherie Bovine

Se recommande : A. CRAUSAZ

Donnant suite à la demande de nombreux commerçants des cantons de Vaud-Valais, j'organise dès le 18 août un

Service régulier de TRANSPORTS de MARCHANDISES de Sierre-Lausanne

Jours du service régulier :

Tous les mardis et vendredis

Charge : par petite quantité comme par 10 et 15 tonnes

Entreprise générale de transports à longue distance :

Alph. Bagnoud Granges gare-Valais
Téléphone No 42.220

Fr. 22,515.- ont été versés par l'assurance du journal « Le Rhône » à ses abonnés victimes d'accidents.

3,5 cts

c'est le prix d'un verre de 2 dl. de sirop préparé chez soi avec nos extraits pour sirops.

En vente partout. Mode d'emploi sur le flacon. Préparation simple.

Dr A. WANDER Prix 70 cts
S.A. BERNE

Monthey, 15 et 16 août 1936

FETES D'AOUT

organisées par l'Harmonie et le F.C. Monthey à la CANTINE de l'ancien STAND et au PARC des SPORTS

4 matchs de football dont

Lausanne-Sports I Monthey I

GRAND CONCERT par l'Harmonie de Monthey

2 grands Bals - Attractions diverses
Musée - Consommations de choix

L'argent laissé en Valais profite à tous !

APICULTEURS !

Employez le **SUCRE de FRUITS liquide**

prêt à se servir, fabriqué dep. 36 ans

Prix 43 cts. le kg. net

franco station en aval, dans nos es-tagnons de 35 kg. net

Sucre de fruits et boissons S. A.

52, Rue Lorraine, BERNE

Meubles d'occasion et neufs

en tous genres. SALONS Louis XV et Louis XVI
Grand choix de canapés et divans tures. Voitures d'enfants et charrettes
Vente, Achat, Echange, aux meilleures conditions
Se recommande :

Mme POUGET, Au Lion d'Or, Martigny

Boucherie O. Neuenschwander

Avenue du Mail 17 **Genève** Téléphone 41.994

expédie cuisse et aloyaux
bonne qualité aux prix du jour

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

Dimanche prochain

sera mis en marche, quel que soit le temps, un

Train spécial pour le Valais

Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc.

Paille

à vendre 8 à 10.000 kg.
Hilaire Gay, Ile à Bernard, Martigny.

On achèterait

d'occasion

une moto 500 cm3, un **vélo** de dame en parfait état ainsi que charpente et planches. Faire offres par écrit avec prix sous A 758 au bureau du journal.

A vendre belles

pommes de terre

S'adres. à Mme Vve Schwick Martigny-Bourg.

On demande une

Jeune FILLE

sachant faire un peu de cuisine et aider au ménage. S'adr à Mme Paul Rouiller, Martigny-Ville.

A LOUER pour fin 1936 à Martigny-Ville

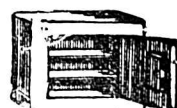
Appartement

ensoiillé, dans meilleure situation. Tout confort, 3 chambres, cuisine, jardin, etc. S'adresser à case postale 20633, Martigny.

A louer appartements

un de 4 pces et un de 3 pces Tout confort moderne. S'adr. à J. Gualino, Av. de la Gare Martigny.

Négligence



Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les

coffres-forts et cassettes incombustibles de la maison **FRANÇOIS TAUXE**, fabricant de Coffres-forts à Malley, Lansanne

Feuilleton du Mardi du journal „Le Rhône,, 3

LE MARIAGE DE CLÉMENT

par MARY FLORAN

A ce moment, elle avait eu, de cette condescendance, une reconnaissance passionnée et, plus tard, lorsqu'elle entendait vanter autour d'elle, car ses parents l'aimaient beaucoup, les mérites de Clément, elle éprouvait une sorte d'orgueil, en pensant que ce grand garçon dont on disait tant de bien, ne dédaignait pas de s'abaisser jusqu'à s'occuper d'une fillette comme elle. Lui, le faisait sans arrière-pensée, cédant à l'attrait de sa nature, très bonne, pour les enfants, les petits et les faibles, et lorsque Monique fut cruellement frappée par la mort de sa mère, il eut pour elle une pitié tendre dont les témoignages spontanés lui attachèrent définitivement l'orpheline.

Elle grandit dans ce sentiment, auquel elle ne donnait pas de nom, mais qui, très exclusif, dominait tous les autres. Son ignorance sur sa véritable nature, dura longtemps. Grâce à l'éducation sévère qu'elle recevait, le mot d'amour n'avait jamais été prononcé devant elle, mais, un jour, sa grand'mère lui dit « Quand tu te marieras », et elle rougit très fort, pensant subitement qu'elle ne pourrait jamais épouser que Clément. A cette époque, elle partit pour le couvent ; là, malgré la règle rigoureuse et l'excellente discipline de la maison, ses amies lui murmurèrent à l'oreille tout ce que la vie solitaire lui avait caché de ces secrets de l'existence que peuvent pénétrer les jeunes filles ; elle n'hésita pas alors

à reconnaître ce qui se passait en elle : elle aimait Clément. Cela ne l'effraya pas, son idéal était si haut placé dans sa pensée qu'il ne lui sembla ni imprudent ni trop généreux de lui consacrer toute sa vie, et, d'avance, elle le fit avec joie. Clément devint, pour son cœur fervent, l'objet d'un véritable culte, elle ne se demanda pas si sa tendresse serait payée de retour, ni quel serait le dénouement de son beau rêve. Non, rien, son amour lui semblait tellement faire partie d'elle-même qu'elle ne songea pas à le discuter ni à s'en affranchir, elle se soumit à son joug avec une passivité mystique, ne questionnant pas l'avenir, toute à l'heure présente et confiante en sa destinée.

Ses joies furent, après ses rares entrevues avec Clément, les conversations où il était question de lui. Particulièrement liée avec Suzanne de Saint-Prieix, qui était presque de son âge, elle ne lui laissa rien deviner de son sentiment intime, mais s'attacha d'autant plus à elle qu'elle était la sœur de celui qu'elle aimait, et qu'elle l'aimait encore en elle. La même raison la rapprocha davantage aussi de sa chère marraine qui, ne voyant là que le juste retour de la compatissante amitié vouée à l'orpheline, ne songea pas à s'en étonner. Et, comme, poursuivant son secret projet, madame de Saint-Prieix parlait souvent, avec éloges, de son fils à Monique, la jeune fille préféra bientôt sa société à toute autre.

C'est ainsi que ce sentiment, dont deux années d'absence eussent pu éteindre la première flamme, resta vivace dans le cœur fidèle de Monique, sans cesse animé par tous ces souvenirs. Néanmoins, et malgré sa tranquille patience, le temps lui semblait un peu long sans revoir le bien-aimé ! Ausi éprouva-

it-elle une grande joie le jour où sa grand-mère, madame d'Augès, cédant aux instances de madame de Saint-Prieix, promit de l'envoyer passer un mois chez sa marraine.

Monique savait retrouver Clément à Paris, et, à l'heure même où sa mère lui annonçait son arrivée et où il en accueillait si indifféremment la nouvelle, elle faisait ses préparatifs de départ, l'âme pleine d'espérance joyeuse, et le ciel dans le cœur.

III

C'était une femme de confiance qui amenait Monique à Paris. Madame d'Augès, très âgée, et accablée plus encore sous le poids de ses chagrins que sous celui des ans, ne sortait plus guère de chez elle.

Ainsi que la veille, madame de St-Prieix s'en fut donc à la gare du Nord chercher sa pupille ; elle avait, pour sa rencontre avec Clément, préparé une sorte de mise en scène dont, personne d'imagination comme toutes les femmes, elle espérait voir jaillir l'étincelle du coup de foudre. Elle n'avait pas présumé son fils de l'accompagner, avait même trouvé un prétexte pour l'éloigner de la maison toute la journée, elle ne voulait pas lui présenter la jeune fille dans le désarroi d'une toilette de voyage, ni sous l'influence de la fatigue qu'amènent plusieurs heures de chemin de fer. Ce fut donc seulement un peu avant le dîner que Clément fut appelé au plaisir de revoir celle qui, dans l'esprit de sa mère, devait être à la fois pour lui une ancienne et nouvelle connaissance. Les grandes lampes allumées faisaient régner, dans le petit salon, sous leurs abat-jours roses, une douce et avantageuse clarté. Monique, qui commençait à peine à éclaircir son deuil, portait une robe noire très simple, de forme et de coupe un peu su-

rannées, l'émotion intense et secrète qui faisait battre violemment son cœur et trembler ses lèvres, la pâliissait encore. Lorsque Clément entra, gauchement elle se leva, pleine d'un trouble délicieux qui la rendait presque inconsciente. Lui vint à elle, et, très cordialement, lui prit les deux mains :

— Ma chère Monique ! fit-il avec la familiarité ronde et sans arrière-pensée d'une amitié d'enfance, Dieu ! que vous voilà grandie ! A ne plus vous reconnaître, vous savez, tout à fait une demoiselle à présent.

Madame de Saint-Prieix avait compté sur cette surprise, mais elle eût voulu la voir différemment témoigner.

— Une demoiselle ; à vingt ans, ce n'est pas étonnant, tu l'oublies, Clément, fit-elle remarquer très finement.

— C'est vrai, ma mère, je l'oublie, c'est mon droit d'aîné ; pour moi, Monique est toujours la mignonne de naguère, et si je la considère encore avec l'affection que j'avais déjà alors pour ma chère petite amie, je vous assure qu'elle n'a pas le droit de s'en plaindre, car je n'en ai pas au cœur de plus sincère ni de meilleur.

A cette riposte, Monique rougit brusquement de joie.

Certes, c'était gentiment dit, et pourtant madame de Saint-Prieix ne fut pas encore contente, elle eut préféré quelque chose de moins direct et de plus contenu. Pas tant d'esprit et une petite lueur d'émotion.

Elle n'eut pas lieu d'être plus satisfaite pendant la soirée. Clément fut charmant, plein de prévenance affectueuse, de cordiale gaieté, d'entrain, mais toujours avec un air si détaché, si différent, que sa

mère se sentit, à un instant, le cœur glacé. Son coup de théâtre avait manqué, il ne lui était plus permis de se le dissimuler ; mais lui faudrait-il, pour cela, renoncer à ce rêve si longtemps et si tendrement caressé ? Elle espérait encore que non, que, lorsque Clément connaîtrait mieux Monique, qu'il aurait pris, dans cette intimité d'un mois, l'accoutumance de son caractère doux, égal, parfait, de son esprit très agréable, quoi qu'un peu voilé par une réserve habituelle, de sa bonté et de sa délicatesse exquises, il serait gagné à ses projets. Que pouvait-elle aussi lui plaire, la petite sotte ? Elle rougissait, pâliissait, tremblait, balbutiait, mais ne disait pas un mot qui révélât ce qu'elle était réellement. Et madame de Saint-Prieix, dans son désappointement, s'en prenait à la pauvre fille et maudissait sa timidité.

Elle ne se doutait pas du sentiment qui en était la cause.

Monique, comme bien des natures privilégiées sous le rapport des dons naturels, était vraiment modeste ; avec cette sensibilité et ce tact affinés qui la distinguaient, elle sentait très vivement les moindres nuances ; toute faute de bon goût, toute fausse note, éclataient devant elle comme une fanfare et, chose assez rare, celles qu'elle pouvait commettre primaient toutes les autres dans son entendement. Cela, non seulement parce qu'elle était naturellement indulgente pour les autres et sévère pour elle-même, mais encore parce qu'il y avait deux personnes en elle : la véritable, puis une, factice, que créait son inexpérience du monde, et le trouble qui la prenait lorsqu'elle était en présence de gens à l'opinion desquels elle tenait. Alors, se dédoublant de la sorte, elle remarquait parfaitement les sottises et les bévue dont elle pouvait se rendre coupable, ce qui

augmentait sa timidité, paralysait ses moyens.

Jamais elle n'avait plus éprouvé cette sensation que ce soir-là, où, rendue à la joie de revoir celui que, chastement, elle adorait, elle tremblait de ne point lui plaire, et s'y trouvait d'autant plus malhabile que, l'exaltant dans sa pensée, elle se jugeait à cent piques au-dessous de lui.

Pas plus que sa mère, Clément ne devinait ce qui se passait en elle, il bavardait gaîment, narrant avec esprit des anecdotes de son séjour en Russie, évoquant avec cœur des souvenirs de famille et d'enfance, sans que madame de Saint-Prieix pût comprendre si c'était pour elle ou pour la jeune fille qu'il se mettait ainsi en frais, ni pénétrer l'impression que celle-ci lui faisait.

Elle n'eut pas la patience d'attendre longtemps à la connaître. Vers dix heures, prétextant la fatigue du voyage, elle engagea sa filleule à se retirer. Monique n'y pensait pas, elle eût voulu éterniser cette soirée ; pourtant, elle ne songea même pas à résister, elle se leva, docile, vint tendre aux lèvres de sa marraine son beau front très pur, mais trop haut pour la mode, et à Clément une main fine mais un peu rougeaud. Elle se défendit lorsque madame de Saint-Prieix voulut la reconduire dans sa chambre, et s'éloigna prestement, les coudes serrés au corps, dans une attitude guindée qui jurait avec la grande simplicité de cette enfant.

Lorsqu'elle eut refermé la porte, madame de Saint-Prieix, restée seule avec son fils, se tourna vers lui et, à brûle-pourpoint :

— Eh bien ! lui dit-elle, comment la trouves-tu ? bien changée, n'est-ce pas ?

— Bien grandie, formée à présent, une jeune fille

au lieu d'une gamine, mais pas embellie, grand Dieu !

Madame de Saint-Prieix eut un sursaut.

— Elle est bien, pourtant...

— Chère mère, vous la voyez avec des yeux de marraine : Monique n'est pas jolie.

— Ce n'est pas Vénus en personne, reprit madame de Saint-Prieix un peu vexée, mais elle est plutôt bien que mal.

— Euh ! répliqua Clément, tout juste.

— Que lui reproches-tu, voyons, demanda sa mère, voulant préciser, sa bouche est un peu grande, mais si bien meublée !

— Ça, c'est un de ses atouts, avec ses yeux, qui seraient très beaux si le regard n'était tellement incertain, mais elle a les traits irréguliers, le front trop haut, le nez trop long, l'ovale du visage trop aminci du bas ; un vilain teint, aussi, tout terne et gris sous sa pâleur, une taille carrée, des pieds et des mains inélégantes... que vous dirai-je, enfin, l'ensemble ne sera jamais celui d'une jolie femme.

— C'est-à-dire, dit madame de Saint-Prieix, qu'il lui manque surtout cet imperturbable aplomb des femmes qui, se croyant jolies, arrivent à le persuader aux autres, et puis, aussi, le secours des artifices de la toilette et de la coquetterie. Si Monique avait tout cela, avec ses avantages naturels, son esprit, son tact, sa distinction, dans un mois, on la proclamerait la plus belle personne à marier de Paris.

— J'en doute, fit Clément souriant, mais je vois, à la chaleur avec laquelle vous défendez votre filleule, que je vous fâche, ma chère mère ; n'en parlons donc plus et soyez persuadée que ce n'est point parce qu'elle n'est pas jolie que ma sincère amitié

diminuera pour cette enfant, que vous aimez, et à laquelle je suis, moi-même, très attaché et dévoué.

— Je l'espère bien, dit madame de Saint-Prieix, un peu froide.

— Et puis, pardonnez-moi ce que j'ai dit qui a pu vous déplaire, reprit Clément, j'ai une confession à vous faire, c'est que je suis très amoureux de la beauté... en général.

— Tant pis ! répliqua sa mère, car il est des avantages moraux qui valent mieux.

— Pour le mariage, oui, peut-être ; mais nous n'en sommes pas encore là, n'est-ce pas, ma chère maman ?

Madame de Saint-Prieix sourit légèrement et mystérieusement, mais, très sincère, elle ne répondit pas, car elle ne voulait pas dire non.

Ce soir-là, lorsqu'elle fut seule, et les jours suivants, elle s'aperçut, réfléchissant profondément, qu'elle avait fait une grave inconséquence en appelant Monique de Lapalet à Paris : ce n'était pas dans ce cadre qu'elle aurait dû la montrer à Clément.

Cette naïve fleur des champs, un peu fruste, aurait eu besoin de son entourage rustique pour être vue avec tous ses avantages ; le factice milieu parisien jurait par trop avec sa simplicité, et le contraste la faisait paraître trop primitive. Dans la vaste étendue des champs, sa taille n'eût pas semblé trop épaisse, et auprès des visages bronzés des campagnardes, son teint, trop brun ; tandis que la sveltesse exagérée des Parisiennes, bien à sa place dans leurs exigus salons où, seule, elle semble devoir se mouvoir à l'aise, mettait en défaut sa robuste carure, et que leur poudre de riz accusait nettement le hâle dont le vent et le soleil avaient doré sa peau fine.

(A suivre.)